

12 mai 1939 - 12 mai 2014

Je suis membre de l'AEFO par conviction. Pendant toutes mes années d'enseignement, je me suis engagé au sein de notre syndicat, car j'étais certain de sa valeur, de sa pertinence, et de son importance fondamentale. Cette conviction ne m'a jamais quitté.

Je suis fier d'appartenir à un syndicat qui a façonné l'Ontario français depuis 75 ans, tant par ses luttes – les luttes scolaires à Penetanguishene, Sturgeon Falls, Windsor, Cornwall; les luttes pour obtenir d'enseigner en français, puis d'enseigner au secondaire en français; les luttes pour améliorer les conditions de travail; les luttes pour le droit des femmes – que par son leadership et son influence.

L'histoire de l'AEFO, c'est aussi votre histoire. L'histoire de vos grands-parents, de vos parents, ou de la vôtre, et aussi l'histoire à laquelle, par votre appartenance à l'AEFO, vous êtes en train de contribuer.

Merci à vous toutes et à vous tous qui avez contribué, de près ou de loin, à la croissance et au rayonnement de notre syndicat. Bonne fête, l'AEFO!

Le président,



Carol Jolin

L'histoire de l'AEFO, c'est aussi votre histoire.



Réalisations pendant l'année

Tout au long de l'année, l'anniversaire de l'AEFO a été souligné de diverses façons.

- Des activités dans les unités locales.
- Des événements spéciaux lors du congrès d'orientation 2014.
- Un site Web sur l'histoire de l'AEFO : aefoexpo75.ca.
- Un nouveau logo.
- Et une journée portes ouvertes le 12 mai 2014.

Et pour se tourner maintenant vers l'avenir, un nouveau site Web remplacera cet automne le www.aefo.on.ca qui a tenu le coup pendant tant d'années.

Le saviez-vous?

- En 1939, un « groupement de l'enseignement bilingue en Ontario » se forme au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est le début de l'AEFO.
- Les « inspecteurs et les professeurs de l'Université d'Ottawa » ont été des membres de l'AEFO depuis ses débuts, en 1939, jusqu'en 1946.
- Dans les années 1950, la plupart des conseils scolaires obligent les femmes à démissionner dès qu'elles sont enceintes.
- En 1957, l'AEFO réussit à faire reconnaître le principe de la parité salariale entre hommes et femmes.
- Le droit de grève a été reconnu en 1973 pour l'AEFO.
- Le premier numéro de l'En Bref? 1975!

Découvrez-en plus en visitant le site de l'histoire de l'AEFO à aefoexpo75.ca.



Assemblées annuelles des unités



L'AA de l'Unité 57, dans un des huit lieux de rencontre. Il reste un an au mandat de la présidente, Gabrielle Lemieux (1^{re} à partir de la droite).

Unité 57 – Nord-Ouest publique

Comme l'Unité 57 couvre un vaste territoire, l'AA s'est déroulée simultanément dans huit lieux différents, dont Sudbury, Wawa, Sault-Ste-Marie et Longlac, chaque communauté étant reliée par vidéo-conférence. Lors de l'AA, les membres ont d'ailleurs déclaré qu'ils préféreraient qu'à l'avenir, les assemblées annuelles se déroulent en personne. Gabrielle Lemieux, à qui il reste un an à la présidence de l'unité, est du même avis : « Même si notre président d'assemblée, Gaétan Brunet, membre de l'Unité 61, a su relever le défi d'animer l'assemblée à distance, c'est sûr qu'on aime mieux voir les membres en personne plutôt qu'à l'écran ».

Les membres ont passé une grande partie de l'AA à faire du « nettoyage » des Statuts et Règlements de l'unité. Il a également été question des négociations 2014 et du redéploiement des agentes et agents.



Unité 64 – Centre-Sud catholique

Le président de l'Unité 64 Centre-Sud catholique, Rémi Sabourin, a été élu par acclamation pour un 5^e mandat. « J'ai eu la chance d'entreprendre beaucoup de choses, mais je veux continuer, trouver des solutions pour des problèmes que les membres continuent à soulever », a-t-il déclaré. « Lors de mes visites dans les écoles, j'ai pu constater que plusieurs membres en avaient trop dans leur assiette et se sentaient surmenés. »

Pour l'aider à trouver des pistes de solution, les membres présents ont pu échanger leurs idées durant la session plénière. Trois sujets ont été l'objet de discussion en table ronde : l'engagement des membres, la négo, et la lourdeur des tâches de travail. Les notes de travail de ces tables rondes

L'AA de l'Unité 64 a eu lieu le 26 avril. Le président, Rémi Sabourin, est le 1^{er} à droite.

seront à l'ordre du jour lors de la rencontre du prochain comité exécutif de l'unité.

Unité 66 – Centre-Est catholique

Plus de 300 membres se sont présentés à l'AA de l'Unité 66, et ont élu un nouveau président au deuxième tour de scrutin, Marc-Éric Audet, de l'école secondaire catholique Béatrice-Desloges. La présidente sortante, Caroline Morin, s'est dite déçue. « J'avais ouvert des portes et établi un lien de confiance avec le conseil scolaire pour améliorer la condition du personnel enseignant », a-t-elle déclaré. « Je souhaite que le nouveau président poursuive le travail que j'ai entamé. »

Lors de ses visites dans les écoles, Caroline Morin a pu constater que de nombreux membres étaient épuisés par la lourdeur des tâches. Les congés de maladie faisaient aussi partie de leurs préoccupations.



Le comité exécutif de l'Unité 66. Le nouveau président, Marc-Éric Audet, est le quatrième à partir de la droite.



Le nouveau comité exécutif de l'Unité 59 - Est publique. Au centre, en veston cravate, le nouveau président, Alain Quirion.

Unité 59 – Est-publique

Le président sortant de l'Unité 59, Normand Roy, ne s'est pas présenté aux élections, ayant décidé de mettre fin à sa carrière en éducation. Le nouveau président de l'unité, Alain Quirion, actuellement en poste comme inspecteur de santé et sécurité dans les écoles, débutera son mandat à la fin de la présente année scolaire.

Durant l'assemblée, certains membres du personnel suppléant ont parlé de l'importance de l'équité et de la transparence pour ce qui est des pratiques d'embauche. Il a été également question de formation syndicale, ainsi que de l'augmentation des rencontres syndicales dans les lieux de travail, deux sujets prioritaires pour l'unité.

Il y a eu un huis clos sur les sujets d'intérêt aux prochaines négos. Les membres de l'unité qui n'étaient pas à l'AA recevront sous peu une communication à cet effet.

IL EST AVANTAGEUX D'ÊTRE MEMBRE



Jusqu'à 50 % de réduction sur
l'assurance habitation pour
les membres de l'AEFO

Vous économiserez gros en assurant
à la fois véhicule et maison au RAEO.
Une autre bonne raison d'être membre.



Composez le 1-800-267-6847 ou rendez-vous au
www.raeo.com/reduction pour obtenir un aperçu.

Cette réduction (jusqu'à 50 %) est valide une seule fois et elle s'applique uniquement aux nouvelles polices multilignes d'assurance automobile et habitation souscrites par la Compagnie d'Assurance Traders Générale, une société membre du groupe Aviva Canada. Le RAEO et Aviva se réservent le droit de retirer cette offre en tout temps. Pour avoir droit à cette réduction, vous devez résider en Ontario.



Négos 2014 – personnel enseignant régulier et suppléant

Selon la Loi concernant la négociation collective dans le système scolaire de l'Ontario, les prochaines négos se feront à deux paliers : la négo centrale et les négos locales.

Négo centrale

- Les parties suivantes sont à la négo centrale : l'AEFO, le gouvernement provincial, et les organismes négociateurs patronaux des employeurs, c'est-à-dire l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO) et l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC).
- Les parties doivent d'abord s'entendre sur les sujets qui seront négociés à la négo centrale.



Négos locales

- Les deux parties suivantes sont à chacune des négos locales : l'équipe de négociation locale de l'AEFO et l'équipe de négociation de l'employeur.
- Les sujets qui ont été négociés à la négo centrale ne peuvent pas être négociés à nouveau aux négos locales.



Si vous avez des questions au sujet des négos 2014, n'hésitez pas à communiquer avec votre unité locale.

Dans le prochain En Bref : les mots de la négo.

Équilibre travail-vie : pas facile pour le personnel enseignant

Avez-vous répondu au sondage de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) sur l'équilibre travail-vie? Les résultats viennent d'être publiés : 93 % des enseignantes et enseignants sont déchirés entre leurs responsabilités professionnelles et familiales, 95 % ont de la difficulté à consacrer du temps individuel aux élèves et 87 % affirment que les tâches d'évaluation et la composition trop diverse de la classe sont une source de stress. Lisez le rapport complet au <http://goo.gl/Td95nn>.

Quels sont mes droits?

La direction m'a assigné une nouvelle salle de classe pour l'an prochain. Elle me dit que je dois mettre mon matériel dans les boîtes moi-même et le transporter dans mon nouveau local. Suis-je responsable de faire ces tâches?

Ces tâches ne relèvent pas des fonctions d'une enseignante ou d'un enseignant.

Toutefois, il se pourrait que vous désiriez vous-même superviser la mise en boîte de votre matériel. Votre employeur doit vous fournir la main-d'œuvre pour placer le matériel dans les boîtes. L'employeur doit également fournir la main-d'œuvre pour transporter votre matériel et pour le replacer dans le nouveau local.

Si le déménagement ne peut se faire durant la journée scolaire, vous devez recevoir du temps compensatoire. Pour plus de précision, contactez votre agente ou votre agent d'unité.

Je n'ai pas pris tous mes jours de congé de maladie cette année. Est-ce que j'ai droit à un remboursement?

Cette reconnaissance de l'assiduité dépend du nombre de jours de congé de maladie utilisés, selon des calculs définis par le protocole d'entente, à condition d'avoir été assujettie ou assujetti à un congé non payé obligatoire ou d'avoir pris un congé non payé volontaire (CNPV). Vous ne pouvez pas recevoir plus de 100 % de votre salaire annuel.

Si vous n'avez pas pris un congé non payé obligatoire (le 20 décembre 2013 ou le 7 mars 2014), ou au moins une journée de CNPV, vous n'êtes pas admissible à un remboursement.

Pour plus de précision, contactez votre agente ou votre agent d'unité.